

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 593.376

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Fixation et alimentation d'une plume de porte-plume réservoir.

M. Yves ZUBER résidant en France (Seine).

Demandé le 7 février 1925, à 11^h 15^m, à Paris.

Délivré le 22 mai 1925. — Publié le 21 août 1925.

La présente invention est relative à un dispositif pratique de fixation et alimentation d'une plume de porte-plume réservoir.

Jusqu'ici des défauts ont ralenti l'essor des porte-plume réservoir.

1^{er} défaut. — La plume est emmanchée à force en même temps que le conduit.

2^o défaut. — La plume peut être changée par le « client du papetier », l'arrivée d'encre ayant lieu par un petit tube tordu et taillé, tandis que la fixation de la plume est résolue par un dispositif indépendant de la pièce, amenant l'encre à la plume.

Le premier défaut (emmanchement à force) présente les inconvénients :

1^o De ne pas être à la portée de tous.

2^o D'avoir une étanchéité difficilement réglable et dépendant de l'épaisseur ainsi que de la position de la plume.

Fig. 1 montre en noir l'espace libre difficilement réglable par où l'air de remplacement peut dans certains cas, être appelé à passer pour rejoindre ou non le conduit d'encre O, et d'où dépend donc la régularité du débit d'encre par le conduit O sous la plume P.

Le deuxième défaut (tube d'alimentation indépendant, tordu et taillé) présente les inconvénients de fragilité, déformabilité et aussi d'obliger l'adjonction d'un dispositif spé-

cial pour l'emmanchement de la plume, indépendant du dit tube déformé.

La présente invention a pour but de réunir par une construction très simple les avantages des dispositifs précités, tout en supprimant leurs inconvénients.

La fig. 2 montre schématiquement la plume C, insérée à frottement gras entre A et B; A et B étant réunis par un moyen convenable : emmanchement à force, vissage, collage, goupillage ou par tout autre procédé. Un canal Y à section, variant suivant les cas et pouvant même être nulle permet indépendamment du conduit central d'encre X, de régler avec une grande précision les rentrées d'air.

La pièce B amenant l'encre sous la plume C agit par sa propre souplesse, aidée ou non par un ressort de forme quelconque indiqué en D, et maintient la plume serrée contre A dans son logement. La pièce B sert donc à la fois de fixation de plume et d'arrivée d'encre.

L'arrivée d'encre peut bien entendu avoir la forme indiquée sur les schémas, ou toute autre forme.

Fig. 3 indique à titre d'exemple le chambrage M et une saignée N réalisant simplement et efficacement un dispositif pratique de serrage de la plume C entre A et B.

Il va de soi que si le conduit B est très

Prix du fascicule : 2 francs.

rigide par construction et bien encastré dans A, la souplesse de déformation nécessaire au gras de la plume peut être demandée, soit à la plume déformée pour former ressort, soit à la pièce A qui sera fendue ou non, munie ou non d'une bague ressort R fig. 3 ou d'une frette mobile ou autre dispositif analogue.

RÉSUMÉ.

L'invention vise une extrémité de porte-plume réservoir à emmanchement gras et facile de la plume (à la portée du public) et ayant aussi les qualités suivantes : 1° indé-

réglabilité; 2° grande précision des rentrées d'air autres que celles ayant lieu par le conduit principal d'encre ce qui assure un bon écoulement. 15

Invention caractérisée en principe par l'emploi d'un cylindre encastré formant à la fois pièce servant à maintenir une plume facilement démontable et amenée d'encre à la dite plume par un conduit intérieur au cylindre. 20

YVES ZUBER,

rue Neuve-des-Boulets, 36. Paris (11°).

Fig. 1

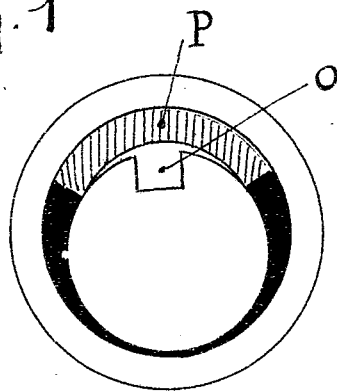


Fig 2

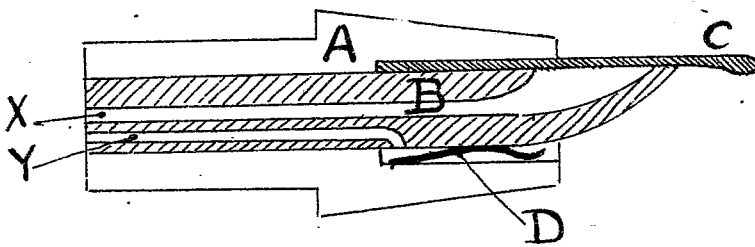


Fig 3

